

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2547 Société : RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMRANI Abdellah

Date de naissance : 27.01.1953

Adresse : HAY DUSS RA BD TAHI N 0216

Tél. : 06 504 1739 Total des frais engagés 2500 + 149,00 + 207 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07.10.2022

Nom et prénom du malade : DAMI NAJAT Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection oculaire Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07.10.2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.10.2022	G	2	200	Dr BADA HOUDA OPHTHALMOLOGISTE 940 BD TAH C/SABLANCA INPE 061179347

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'UMIRI Bd. Tah Rue 2 N°2 Am Chock Tél: 022 87.45.60 Casa	7/10/22	149,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Ayad El Khaoula 102 Bis Bd Tah Casablanca 20471 Mly. Abdellah	17/10/2022					2500,00

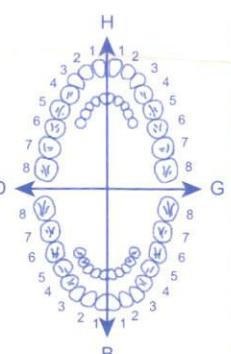
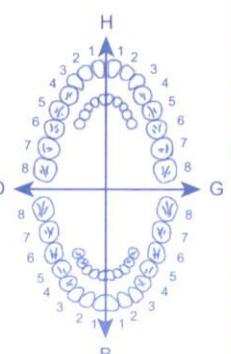
AYAD EL Khaoula

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	DATE DU DEVIS
	D 00000000			DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



DIU de cornée de la faculté de médecine de pierre et marie Curie de paris

DiU de chirurgie réfractive et de phacoémulsification de la faculté de médecine de Bordeaux

DIU de contactologie de la faculté de médecine de Bordeaux

DIU de chirurgie vitréo rétinienne de la faculté de médecine de Dijon

الدكتورة هدى بادة

اختصاصية في امراض و جراحة العيون

diplome universitaire en chirurgie oculaire كلية الطب بباريس

diplome universitaire en chirurgie الانكسارية كلية الطب بوردو

diplome universitaire en العدسات الاصنفية كلية الطب بوردو

diplome universitaire en أمراض الشبكية كلية الطب ديجون

Casablanca, le : 07.10.2022

Nom : T. Oumi MAGA

1 - Levoptor 0.05%
negative +3.5 | 75,00

2 - Brropolar 0.05%
negative +4.5 | 51,60

3 - Nasalrol pde 22.40

PHARMACIE GOURME
Bd. Tah Rue 2 N°2 Ain Chock
Tél: 022 87.45.60 Casa

DR BADA HOUUDA
OPHTHALMOLOGISTE
340 BD TAH 1er étage
CASABLANCA

099 125 149,00

LEVOPTHA 0,05%
Collyre 5ml
ZENITH PHARMA
AMM N° 728/16DMN/21/NRQr

LOT / H7775
FAB/ 11-2021
EXP/ 10-2023



6118001270354

PPV 75.00

PPV : 51,60 Dhs

Bropdex® 0,3g / 0,1g

Tobramycine / Dexaméthasone

Fiacon de 10 ml



6 118001 272549



6 118001 070404

Laboratoire SotHEMA Bouskoura

Maxidrol pomme dé ophtal., 3,5 g
A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI

406805

PPV : 22,40 DHS



Optic

FACTURE

N° 002018

Casablanca la: 11 / 10 / 2022

Mr (e) : DAMI Hajat

N° de Nomenclature :

Docteur : BADA Henda

Monture :	Métal Optique	1000,-	1000,-
Verres :	Progressive Ong. Antireflet P. Brun		
Vision de loin :			
OG +0,50	(-0,25 à 155°)	750,-	1500,-
OD +0,25	(-0,25 à 175°)	750,-	
ADD.....	+ 8,25		
		TOTAL	2500,-

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Cinq Cent Dirhams

K-One Optic
 Ayad EL Khaoula
 INPE: 095023958
 102 Bis Rue 50 Hay My. Abdellah
 Ainchock Casablanca 20470

RC :436474, IF :31900763, TP :34000981, ICE :002270067000066, INPE :095023958

102 Bis Rue 50 HAY MY ABDELAH AINCHOCK CASABLANCA -20470

Dr. Houda BADA



Chirurgienne Ophtalmologiste

الدكتورة هدى بادة

اختصاصية في امراض و جراحة العيون

DIU de cornée de la faculté de médecine de pierre et
marie Curie de paris

DiU de chirurgie réfractive et de phacoémulsification de
la faculté de médecine de Bordeaux

DIU de contactologie de la faculté de médecine de Bordeaux

DIU de chirurgie vitréo rétinienne de la faculté de médecine de Dijon

دبلوم جامعي في جراحة القرنية كلية الطب بباريس

دبلوم جامعي في الجراحة الانكسارية كلية الطب ببوردو

دبلوم جامعي في العدسات اللاصقة كلية الطب ببوردو

دبلوم جامعي في أمراض الشبكية كلية الطب ديجون

Casablanca, le : ٠٧/١٠/٢٠٢٢

Nom : Dr Houda BADA

1 - Verres + Lentille Rétinale

$$\text{D} = +0,50 \text{ (-0,75 à 155)}$$

$$\text{D} = +0,25 \text{ (-425 à 175)}$$

2 - Lentille VR

$$\text{D} = +2,75$$

Dr HOUDE BADA
OPHTHALMOLOGISTE
340 Bd Tah Casablanca
INPE 061179347

K-One Optic

Ayad El Khaoula
INPE: 09502558

123 Bd du 20 Mai Abdellah
Chouk Casablanca 20470

Fixe : 05 22 52 08 94 / RDV Whatsapp 06 84 96 51 71 / Urgences 06 71 44 57 88

📍 340 Bd Tah 1er étage appartement 2 Casablanca